**

## Termes de référence pour une mission d’expertise court terme pour l’élaboration d’un profil national et analyse stratégique des risques d’urgence de santé publique

##

# Contexte

Cette consultation commanditée par le Centre National des Opérations d’Urgence de Santé Publique de la Direction Épidémiologie et Lutte contre les Maladies (MSPS), s’inscrit dans le cadre du programme « Assistance technique préparation et riposte aux crises au Maroc » qui représente un des appuis complémentaires du programme d’appui budgétaire du PASS III mis en œuvre dans la continuité de la coopération entre le Maroc et l’Union Européenne dans le secteur de la santé, initiée en 2007. Le programme « Assistance technique préparation et riposte aux crises au Maroc » du PASS III est organisé en plusieurs projets ou « pôles ».

L’objectif général du projet « Pole Crises sanitaires » est de consolider les capacités marocaines de préparation et de riposte aux crises sanitaires en renforçant le cadre institutionnel et organisationnel du système de santé en matière de gestion des crises sanitaires. Dans ce cadre, une assistance technique apporte un appui technique à la DELM, qui vise à restructurer et à consolider le réseau national de gestion des urgences de santé publique constitué du Centre National des Opérations d’urgences de santé publique, les Centres Régionaux des Opérations d’urgences de santé publique, et les Équipes d’interventions rapides.

# Justification :

Le Maroc demeure exposé à divers risques épidémiques liés à la persistance de maladies infectieuses endémiques, à l’émergence de nouvelles menaces sanitaires et aux dynamiques environnementales et sociales en constante évolution. Le contexte national, marqué par la mobilité régionale et transfrontalière, les aléas climatiques et l’urbanisation rapide, accentue la vulnérabilité du pays face aux épidémies. Les maladies à transmission zoonotique, vectorielle ou hydrique, constituent des menaces récurrentes dans plusieurs régions du pays. Outre les menaces infectieuses, le Maroc fait également face à une série de risques naturels et climatiques susceptibles de provoquer des urgences de santé publique. Le pays figure parmi les plus exposés de la région MENA aux aléas géologiques et climatiques. Séismes, inondations, crues torrentielles, sécheresses, désertification ou encore glissements de terrain ont, au cours des dernières décennies, causé des pertes humaines, des déplacements de population, ainsi que des dommages aux infrastructures sanitaires. À ces risques naturels s’ajoutent un potentiel d’accidents technologiques (incendies industriels, pollution chimique, effondrement d’infrastructures…) pouvant générer des impacts sanitaires directs ou indirects. Dans ce contexte, une identification rigoureuse, actualisée et fondée sur des données probantes des risques d’urgences de santé publique constitue une étape essentielle pour orienter efficacement les stratégies de prévention, de préparation et de réponse.

Le diagnostic réalisé en janvier 2023 par le pôle crises sanitaires du programme du PASSIII a conclu qu’un appui technique pour l’évaluation et la cartographie des risques doit être considéré comme une activité prioritaire et comme préalable à l’élaboration d’un plan de préparation et riposte aux urgences de santé publique. C’est dans ce cadre que le Centre National des Opérations d’Urgence de Santé Publique (CNOUSP), a commandité cette mission d’expertise.

Plusieurs analyses stratégiques de risques (sectorielles) ont été produites par plusieurs ministères et agences spécialisées. Malheureusement ces analyses des risques et ces cartographies ne sont pas consolidées et actualisées régulièrement. Les Directions Régionales de la Santé produisent également des données et des cartographies des risques d’urgence de santé publique, sans que toutefois elles soient consolidées au niveau national. La collecte, l’analyse et la consolidation des données existantes est un élément clé de cette mission d’expertise.

# Objectifs de la mission d’expertise court terme

**2.1. Objectifs de la mission d’expertise**

Objectif principal :

-Mieux connaitre les risques (naturels et anthropiques) existants susceptibles de créer des situations d’urgence de santé publique, afin d’élaborer des stratégies de réduction des risques et des plans de préparation et de réponse multirisques.

Objectifs spécifiques :

1. Réaliser un profil national des risques d’urgences de santé publique :

Sur la base des données existantes (secteur santé et autres secteurs), élaborer un profil national multirisque, susceptibles de créer des situations d’urgences de santé publique.

Ce profil national devra inclure un descriptif des éléments existants, relatifs à la capacité nationale de préparation, d’alerte (Systèmes d’Alerte Précoce), et de réponse au niveau national pour les risques prioritaires, donnant lieu à des recommandations de renforcement. Il est également attendu une description détaillée de la méthodologie pour faciliter les phases ultérieures d’actualisation de ce profil national des risques d’urgence de santé publique.

1. Réaliser une analyse stratégique des risques dans deux provinces :

A titre pilote, élaborer des cartes des risques d’urgence de santé publique (multirisque) dans deux provinces, selon une approche participative, et en assurant un transfert de compétences adéquat, et en développant une méthodologie sous forme de « boite à outils » permettant aux équipes du MSPS de répliquer l’exercice.

# Modalités de la mission et activités de l’expert :

Les experts travailleront sous l’autorité du point focal du CNOUSP et sous la supervision du Chef de Pôle qui assurera le suivi de la production des livrables dans le respect des TDR et des orientations données par le Point Focal du CNOUSP.

# Déroulement de la mission d’expertise :

La mission de l’expert ou du groupe d’experts se déroulera en deux phase pour l’atteinte des objectifs :

**3.1 PHASE 1 (**Objectif spécifique N°1 : Profil national des risques) :

1. Définir une méthodologie d’élaboration du profil national qui permettra de réaliser dans des phases ultérieures son actualisation.
2. Collecter et analyser les données disponibles sur les risques naturels et les risques anthropiques par région et au niveau national (Rapports, études, historique des catastrophes, données épidémiologiques, etc..)
3. Produire une liste des risques par région et consolidée au niveau national, en identifiant des risques prioritaires (basée sur les modèles de l’OMS)
4. Élaborer une cartographie nationale et par région des risques d’urgence de santé publique
5. Évaluer les capacités de préparation, d’alerte (SAP) et de réponse en fonction des risques prioritaires identifiés, sur la base des données existantes.
6. Proposer des recommandations pour renforcer la gestion des risques identifiés.

**3.2 PHASE 2 (**Objectif spécifique n°2 : Analyse stratégique des Risques au niveau provincial) :

* + - * 1. Développer une méthodologie détaillée d’évaluation stratégique des risques au niveau provincial, présentée sous forme de « boite à outils », qui pourra être utilisée pour les évaluations ultérieures dans d’autres provinces.
				2. Une approche multisectorielle et multirisque sera logiquement appliquée dans la méthodologie d’analyse et de cartographie, notamment en relation avec l’approche « One Health ».
				3. Collecte de Données : rapports, études antérieures, via des enquêtes, entretiens et ateliers avec les parties prenantes.
				4. Réaliser une évaluation stratégique des risques (multirisque) dans deux provinces pilotes qui seront identifiées sur la base des données recueillies dans le cadre de la phase 1 relative à l’élaboration du profil national.
				5. Utilisation de l’approche participative avec l’organisation d’ateliers avec les acteurs locaux, les autorités provinciales, etc..
				6. Analyser les capacités de préparation et de réponse, incluant, si cela s’avère pertinent, le niveau communautaire.
				7. Produire une cartographie détaillée des zones à risque dans chaque province. Utilisation de systèmes d’information géographique (SIG) pour la production de cartes.
				8. Donner des recommandations pour la réplication de l’exercice d’analyse stratégique des risques et de la cartographie.

# La méthodologie de la mission d’expertise :

La méthodologie devra inclure les activités suivantes :

* Des séances de travail avec le CNOUSP
* Des réunions à distance avec les CROUSP et les Délégations Provinciales
* Enquête par questionnaire (si pertinent)
* Des contacts réguliers avec le Chef de Pôle « crises sanitaires »
* La mise à jour régulière du calendrier de travail et des principales échéances
* L’organisation de réunions avec les différentes parties prenantes.
* Rédiger éventuellement des notes techniques d’aide à la prise de décision.
* Rédiger les documents attendus dans les versions provisoires et dans la version finale.
* Organiser et animer au moins 1 atelier de travail dans chaque province sélectionnée et 1 atelier de restitution à Rabat.
* Animation atelier de validation (sept.2025)
* Assurer un processus de transfert des compétences pour 2-4 membres du MSPS des régions /provinces qui seront désignés en cours de mission.

# Résultats et livrables attendus de la mission d’expertise

**4.1 Résultats attendus :**

* L’intervention de l’expert ou des experts est exécutée conformément aux TDR et à la planification convenue, et les actions sont mises en œuvre conformément aux orientations données par le CNOUSP.
* La coordination des actions avec les parties-prenantes et partenaires pertinents est assurée, ainsi qu’avec les autres pôles du programme si nécessaire.
* Le transfert de compétence sera assuré au profit des cadres du MSPS, au niveau central et régional pour l’implantation du processus.
* Les livrables prévus pour la mission de l’expert seront élaborés sur une base consensuelle et validés par le CNOUSP, par la DPRF du MSPS et la DUE avant d’être considérés comme validés.
* La supervision de la mission de l’expert ou du groupe d’experts sera effectuée par le Chef de pôle « Crise sanitaire » qui s’assurera de la conformité des actions et de la livraison des livrables selon les présents TDR de la mission et selon les orientations du Point focal du CNOUSP.

**4.2 Livrables attendus :**

1. **Un rapport présentant le profil national des risques d’urgence de santé publique**, comprenant :
* Une synthèse du profil national des risques d’urgence de santé publique destinée à être intégrée dans différents documents stratégiques et opérationnels (Maximum 3 pages) incluant une matrice des risques.
* Le descriptif des principaux risques naturels et anthropiques par région et au niveau national et identification des risques nécessitant des actions de préparation spécifiques et immédiates.
* Classification et priorisation des risques à l’aide d’une matrice et saisonnalité des risques lorsque pertinent.
* Profil de vulnérabilité par zones géographiques sur la base des données existantes.
* Synthèse des capacités de préparation, d’alerte, de réponse et des besoins en renforcement pour les risques prioritaires.
* Intégration des cartes des risques existantes et pertinentes
* Descriptif de la méthodologie utilisée (étapes par étapes) et du processus de mise à jour.
* La liste des documents consultés avec leurs références.
* Liste des personnes rencontrées avec les coordonnées.
1. **Deux rapports présentant l’évaluation stratégique des risques** (un par province)**, comprenant les informations suivantes :**
* Liste des principaux risques naturels et anthropiques susceptibles de créer une urgence de santé publique.
* Classification et priorisation des risques.
* Analyse des populations et zones géographiques vulnérables.
* 2 cartes des risques (une par province**). A joindre en annexe.**
* Synthèse des capacités de préparation, d’alerte, de réponse et des besoins en renforcement.
* Descriptif de la méthodologie utilisée (étapes par étapes) et « boite à outils » et processus de mise à jour.
* Liste des personnes rencontrées
* Programme des ateliers provinciaux et liste des participants
* Présentations PowerPoint pour l’atelier et la restitution aux autorités de la province
1. **Une présentation PowerPoint pour l’atelier de restitution à rabat et pour l’atelier de validation en septembre 2025 incluant un rapport d’atelier.**
2. **Un rapport intermédiaire de mission à l’issue de la phase 1**
3. **Un rapport final de mission à l’issue de la phase 2, incluant les éléments de la phase 1.**

# Lieu, JOurs prestés et durée de la mission :

* **Lieu de la mission** : Rabat avec des déplacements dans les provinces.
* **Nombre de jours de prestation** : 50 jours dont 34 jours/homme pour un expert Senior et 16 jours/homme pour un expert Junior pour toute la mission d’expertise (phase 1 et phase 2).
* La mission se déroulera sur une période maximum de 3,5 mois à partir de la date de signature du

Contrat de prestation.

# Calendrier PRÉVISIONNEL de LA mission :

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables** | **Calendrier indicatif** |
| Profil national des risques sanitaires | Juin 2025 |
| Rapports Phase 1 |
| Évaluation stratégique Province 1 |
| Évaluation stratégique Province 2 |
| Rapports Phase 2 | Juillet 2025 |
| Atelier de restitution / présentation PWP |
| Rapport Final |
| Atelier de validation / présentation PWPRapport d’atelier | Septembre 2025 |

# Prévision globale de mobilisation des Dépenses Accessoires

Les couts pris en charge par le Pôle « crises sanitaires » :

* Les frais de déplacements qui sont prévus dans deux provinces (hors Rabat).
* Les frais pour deux ateliers de travail et un atelier de restitution sont prévus
* Les coûts éventuels de collecte et d’analyse de données
* Les coûts d’impression (cartes des risques).

# profil requis pour l’expertise :

La mission sera exécutée par un binôme d’experts court terme constitué d’un expert senior et d’un expert junior ayant des compétences et expériences complémentaires pour répondre aux exigences du profil présenté ci-dessous :

Qualifications et expériences requises cumulées pour l’équipe :

* Être détenteur d’un diplôme universitaire de niveau Master ou supérieur dans les domaines suivants ; sciences médicales, sciences sociales, sciences de l’environnement, ou tout autre domaine connexe, complété par un diplôme **en Épidémiologie et/ou Santé publique ou toute autre spécialité pertinente pour accomplir la mission.**
* Au moins 2 expériences probantes dans la réalisation d’analyse stratégique des risques et/ou d’élaboration de profils de risques, à une échelle nationale ou régionale, démontrant une parfaite maitrise des outils techniques d’analyses (analyse de vulnérabilités, cartographie, matrice de risques, etc..).
* Une expérience d’au moins 5 années dans le secteur de la santé, de la gestion des urgences sanitaires et des risques au Maroc, de l’approche One Health, sera considérée comme un aout.
* Une expérience relative à l’utilisation de systèmes d’information géographique pour l’édition et la création de cartes (QGIS, ArcGIS, etc..)
* Une expérience probante en matière de Réduction des Risques de Catastrophes et/ ou d’adaptation au changement climatique.
* Une expérience dans l’élaboration de méthodologies et méthodes de transfert des compétences sera considérée comme un atout.
* Disposer d’une bonne aptitude en communication, d’une grande capacité d’écoute et de dialogue
* Une très bonne capacité d’analyse, de synthèse et de rédaction est attendue
* Parfaite maitrise du français (oral et écrit).

Dossier de candidature : Les consultants intéressés doivent soumettre un dossier de candidature en fournissant des Curriculum vitae actualisés et une brève note expliquant la complémentarité des profils des experts et une feuille de route précisant la façon dont ils vont aborder et mener le travail, incluant une planification des interventions sur toute la période (2-3 pages).

Les candidats intéressés doivent adresser leur dossier de candidature à Mme Karima Bougja

k.bougja.ext@credes.net

**Date limite de candidature : le 05/06 /2025**